



Année 2019/2020

**SECTION SPORTIVE
HANDBALL**
LYCEE BERTHOLLET

**Dossier
de
Candidature**



Objectifs de la section sportive

- Permettre aux élèves de cette section de :
 - Accéder au handball de bon niveau (pratique semi-intensive)
 - Poursuivre les mêmes études que les autres élèves de la classe tout en ayant des horaires aménagés.
- S'impliquer activement dans l'Association Sportive du Lycée et dans l'organisation de manifestations : Cross Départemental ...

Conditions d'admission

- Etre admis(e) en seconde ou en 1ère (décision d'orientation positive du chef d'Etablissement)
- Etre apte médicalement
- Etre licencié(e) dans un club et présenter un « intérêt » sportif
L'élève doit réunir ces trois conditions pour être admissible.

Attention : le maintien d'un élève l'année suivante dans la section n'est pas automatique !!

Modalités

- Renseigner et renvoyer le dossier de candidature, disponible au secrétariat du Lycée Berthollet ou téléchargeable sur le site du Comité Haute Savoie de Handball.
- **Clôture des inscriptions : Vendredi 12 Avril 2019**
- **Concours d'entrée : Mercredi 22 mai 2019 pour les garçons
Mercredi 29 mai 2019 pour les filles**

Qualités souhaitées

- **Mentales** : avoir une énorme envie de réussir à la fois ses études et de se perfectionner en handball : **volonté, résistance, dynamisme, rigueur, organisation**
- Le choix d'une filière « Section sportive », **c'est accepter des contraintes importantes.**

Débouchés

- Carrières classiques : Le Lycée propose 7 spécialités pour la classe de première dont 5 seront possibles pour la section sportive handball.
 - La section sportive Handball accueille également des élèves de Première et de Terminale.
- Dans tous les cas **l'avenir social** des jeunes sera fortement influencé par :
- Le vécu d'une pratique sportive contraignante et exigeante,
 - La réalisation d'un projet ambitieux,
 - Une expérience humaine riche : projet commun à tous les sportifs.

La Section sportive Handball est une structure officielle agréée par le Ministère de l'Education Nationale.

1. FINALITES DE LA STRUCTURE « Section Sportive »

L'objectif de la section sportive est d'offrir à des jeunes sportifs des conditions de scolarisation telles qu'elles leur assurent une poursuite normale de leurs études tout en permettant l'organisation d'un entraînement adapté à la pratique du HB et la participation aux compétitions de son club et du lycée (AS).

La COMPLEMENTARITE « club » & « section sportive » fixe l'enjeu principal.

La charge sportive représente :

- Au minimum 3 séances par semaine du lundi au jeudi, dont une séance de travail physique
- les compétitions UNSS du mercredi sont obligatoires
- plus les entraînements et les compétitions avec le club dans lequel l'élève est licencié(e).

Les séances d'entraînement seront encadrées par des entraîneurs salariés (diplômés d'Etat) mis à disposition par des clubs partenaires de la section et du Comité de Haute Savoie Handball, coordonnés par le CTF.

2. L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE

Afin de bénéficier des horaires aménagés et de faciliter l'organisation de l'emploi du temps des 2^{ndes} Premières et Terminales aucun enseignement facultatif n'est possible.

Pour la classe de première, 3 enseignements de spécialités seront à choisir sur l'offre proposée pour la section sportive handball :

Mathématiques - Physique/Chimie – Histoire/Géographie/Géopolitique et Sciences Politiques – Sciences Economiques et Sociales – Sciences de la Vie et de la Terre

Le régime de ces élèves est en général la demi-pension ou l'internat (sauf si les déplacements, établissement / domicile, ne perturbent en rien la scolarité et l'entraînement).

***Information : Journée « Portes Ouvertes »
Samedi 16 mars de 8 h 30 à 12 h 00***

3. ASPECTS FINANCIERS

- ◆ Prix de l'internat : environ 1613,34 € annuels (tarifs de l'année civile 2019)
- ◆ Prix de la licence UNSS : 22 € (tarifs 2018/2019)

- Les frais de déplacement aller et retour du foyer sont à la charge des parents.
- Il est possible de prendre contact dès le mois de juin avec le Conseil Général de votre domicile pour des aides éventuelles.
- Il est possible de solliciter une bourse nationale auprès de Monsieur l'Inspecteur d'Académie de Haute-Savoie, bourse dont l'obtention dépend d'un plafond de ressources et dont la demande devait être faite au Collège.

4. RECRUTEMENT ET ADMISSION

A l'issue des tests une commission réunissant le Proviseur, les Proviseurs-Adjoints et le professeur d'EPS responsable de la section d'une part, le Comité Haute Savoie de Handball et les intervenants d'autre part, prononce les admissions et communique ses décisions aux parents, **par voie postale dans un délai de 72 heures.**

Le dossier d'inscription comprend :

- UN VOLET SCOLAIRE,
- UN VOLET SPORTIF,
- UN VOLET MEDICAL,
- UNE LETTRE DE MOTIVATION,

| LE VOLET SCOLAIRE

- ✓ Comprenant des photocopies des bulletins des premier, second et troisième trimestres de l'année en cours. (Ce dernier, portant l'avis d'orientation du Conseil de classe, peut être envoyé après le reste du dossier, dès qu'il est émis par le collège).

| LE VOLET SPORTIF

- ✓ Faisant apparaître une copie de la licence de la saison passée, les performances ou le niveau du joueur et l'avis de l'entraîneur et du professeur d'EPS.

| LE VOLET MEDICAL

- ✓ Se limite à un certificat médical d'aptitude au sport (qui peut être établi par le médecin traitant).

| UNE LETTRE DE MOTIVATION

- ✓ A REDIGER PAR LE CANDIDAT

DELAI DE DEPOT DE CANDIDATURE
(DOSSIER A ENVOYER AU SECRETARIAT DU LYCEE) :

Vendredi 12 Avril 2019

Les élèves seront convoqués ultérieurement
pour participer aux tests sportifs d'entrée, prévus le

Mercredi 22 Mai pour les garçons

Mercredi 29 Mai pour les filles

5. POUR EN SAVOIR PLUS : généralités.

La section sportive existe depuis une quinzaine d'années, grâce aux efforts des professeurs d'EPS initiateurs du projet, Mrs GIRARD et MOISY, et à Mr DUFRESNE, Proviseur du Lycée BERTHOLLET jusqu'en juin 2003, homme convaincu de l'intérêt éducatif du Sport et qui a tout fait pour que cette section puisse fonctionner dans les meilleures conditions au sein de son établissement.

Depuis juin 2003, le Comité Haute Savoie de Handball a signé une convention avec le Lycée Berthollet, afin d'officialiser un partenariat et une collaboration entre les deux parties, toujours dans le souci d'améliorer encore la section Handball.

Actuellement, M. le Proviseur au nom du Lycée Berthollet reste en accord avec le projet et met en œuvre toutes ses compétences pour faire fonctionner cette structure.

**L'INSCRIPTION A LA SECTION « HANDBALL » EST UN ACTE VOLONTAIRE
QUI DOIT ETRE MUREMENT REFLECHI
ET REPLACE DANS SON ENSEMBLE !!**

L'environnement du joueur, candidat potentiel comprend :

Le milieu scolaire

• **En seconde dans le cadre de la section sportive :**

- 1) Entraînement filles et garçons séparément de 16h à 18h (jours à confirmer)
- 2) Préparation physique - 1h15 par semaine
- 3) Entraînement filles et garçons le mercredi après-midi (horaires à confirmer)



Les élèves n'ayant pas entraînement peuvent avoir cours.

- **En Première et Terminale** l'organisation des horaires de la section peut être modifiée en fonction des contraintes de l'Emploi du Temps

Parallèlement à cet « investissement », le candidat s'engage à un devoir d'exemplarité dans sa scolarité.

Le professeur coordinateur fait le lien entre les familles, les professeurs et les entraîneurs de la section.



Le milieu familial

- La famille se doit d'être continuellement présente et partie prenante au projet de l'élève.

Le milieu sportif

⇒ Le club, les dirigeants doivent avoir conscience de l'engagement pris vis à vis de la formation, du projet et des choix des jeunes. Le (la) joueur(se) ne doit pas faire de la section "son équipe" ; il (elle) ne vient pas à la section pour fuir son club.

⇒ L'entraîneur du club qui accueille le (la) joueur(se) en dehors du temps scolaire, doit l'intégrer dans son collectif en tenant compte de son vécu "handball" et le faire jouer. Il(elle) doit, lui(elle) aussi, prendre conscience de sa responsabilité vis à vis de la formation, du projet et des choix des jeunes.

⇒ Les entraîneurs de la section, en liaison avec la famille, l'établissement, le Club et l'entraîneur de Club doivent être les garants de la qualité de la formation sportive et de la réussite scolaire

⇒ L'équipe dirigeante du Comité Départemental de Handball, dont dépend la section, doit mener une politique dynamique pour une formation de haute qualité.

C'est dans cet environnement lisible et aux objectifs clairement identifiés que le joueur devra s'investir sans jamais perdre de vue :

- ✓ Ses droits et ses devoirs envers son entourage
- ✓ Son cursus scolaire,
- ✓ Un engagement sportif rigoureux,
- ✓ La vie au Lycée et à l'internat.



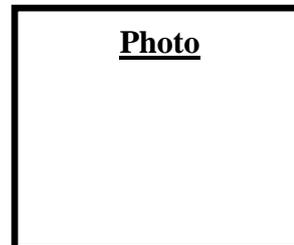
FICHE DE

Joindre avec

- ⇒ La fiche de l'examen médical
- ⇒ La lettre de motivation
- ⇒ Les photocopies des bulletins trimestriels
- ⇒ 2 enveloppes timbrées libellées à l'adresse des parents

CANDIDATURE

Nom : Prénom :
 Date de naissance : Lieu :
 Adresse de la famille :
 Téléphone : Portable :
 E-mail :



Classe et enseignement suivis pendant l'année en cours :
 Orientation prévue pour classe de :
 Langue 1 : Langue 2 :
 Orientation envisagée après la seconde :

Régime prévu : Interne – Demi-pensionnaire – Externe (Entourer la mention choisie).

Signature des parents ou responsables légaux :

Club : Niveau de jeu :
Nom de l'entraîneur : **Nombre d'entraînements par semaine** :
Téléphone : **Email** :
 Poste(s) de jeu :
 Nombre d'années de pratique en club :

Avis de l'entraîneur

.....

Signature de l'entraîneur :

Etablissement scolaire fréquenté (adresse) :

Avis du Chef d'Etablissement

Cachet et Signature du Chef d'Etablissement :



FICHE MEDICALE

Nom : Prénom :
Date de naissance :

MORPHOLOGIE :

Taille : Poids : Envergure : Latéralité :

VISION :

Œil droit : Œil gauche :

Remarques :
.....

ANTECEDENTS MEDICAUX : opérations, blessures, douleurs, allergies, asthme, ...

.....
.....

Remarques :

.....
.....

"CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION "
à rédiger par un médecin.

Je soussigné, Docteur certifie avoir examiné ce jour Mr,
Mlle et n'avoir décelé aucune contre-indication médicale à
la pratique du Handball dans la structure d'entraînement précitée et mis en évidence aucune
restriction à la charge de travail de 10 heures hebdomadaires.

Date **Signature et cachet :**

J'indique mes coordonnées afin d'être tenu informé de l'évolution de l'état de santé de mon
(ma) patient(e): Dr Téléphone :

***Dans le cas de blessures et sous présentation d'une ordonnance, les élèves de la section
sportive bénéficient d'exams médicaux au niveau du Centre Médical Sportif du Gymnase
Berthollet.***

***Il est prévu l'intervention d'un kinésithérapeute le Mercredi après-midi (une autorisation
parentale sera demandée).***

Charte d'adhésion à la section sportive au lycée Berthollet Année 2019/2020

Pendant l'année scolaire

Les devoirs peuvent se décliner par rapport à deux axes :

➔ LE COMPORTEMENT

1 - envers soi-même

Je m'engage à :

- Entretenir une hygiène de vie saine : alimentation, sommeil, propreté personnelle.
- Préserver un équilibre entre ma vie sportive et ma vie scolaire.
Les mesures anti-dopage concernent tous les élèves de la section sportive (licencié(e) s FFHB), ceux-ci pourront être soumis à tout moment à des contrôles effectués par les autorités compétentes.
- Accepter mes échecs.

2 - envers l'encadrement SCOLAIRE, SPORTIF et envers PARTENAIRES, ADVERSAIRES ET OFFICIELS.

Je m'engage à :

- **RESPECTER le règlement intérieur du lycée et de l'internat** comme tous les autres élèves
- Respecter tous les adultes de la communauté éducative (Agents techniques, professeurs, entraîneur ...)
- Respecter les consignes et les horaires de cours et d'entraînement.
- Avertir systématiquement mes professeurs, entraîneurs, et la vie scolaire en cas d'absence.
- Accepter les jugements, les remarques et les décisions tant sportives que scolaires de la part de mes professeurs et entraîneurs.

- **Respecter mes partenaires et mes adversaires.**

- Me comporter de façon correcte et respectueuse envers mes partenaires et mes adversaires, faire preuve de fair-play en toute occasion
- Etre exemplaire, tolérant et généreux
Etre maitre de moi en toutes circonstances.
- Etre loyal dans le sport et dans la vie de tous les jours.
- Cultiver la solidarité en s'encourageant et en s'entraidant.

- Accepter les décisions prises par les officiels. quels que soient la compétence, le statut, la justesse des décisions, le respect des règles et de ceux qui officient.

Rappel particulier du Règlement Intérieur : tous les actes d'incivilité, de violence, le vandalisme, les vols, les brimades et, d'une manière générale, tous les actes qui portent atteinte à l'intégrité physique ou morale de tout membre de la communauté scolaire ne pourront qu'entraîner des sanctions très graves pouvant aller jusqu'à une exclusion définitive et/ou les autorités compétentes (Police, Justice, etc.) pourront en être avisées.

3 - envers le matériel.

Je m'engage à :

- Prendre soin du matériel d'entraînement (plots, ballons, chasubles, ...)
- Respecter les installations (gymnase, vestiaire, internat, transport...)

➔ L'INVESTISSEMENT

Je m'engage à :

- Assister à tous les entraînements qui se déroulent dans le cadre de la section sportive.
 - A m'investir pleinement dans mon travail scolaire afin d'obtenir les meilleurs résultats.
 - M'engager pleinement d'un point de vue individuel mais aussi d'un point de vue collectif à l'entraînement et en compétition.
 - A participer aux différentes compétitions dans le cadre de l'UNSS (cross départemental obligatoire en seconde, 1^{ère}, et terminales).
- Prendre connaissance qu'en cas de manquement grave au regard de cette charte, des sanctions disciplinaires pourront être prises à l'encontre de ma personne.

COUPON D'ENGAGEMENT DE L'ELEVE
(à rendre à Mme MORISOT, professeur EPS coordonnateur)

Je soussigné(e)

a bien pris connaissance de cette charte et m'engage à la respecter pendant toute l'année scolaire 2019-2020.

L'élève : Nom-Prénom : Les Parents :

Signature

Signature